



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

santé

Question orale n° 1294

Texte de la question

M. Gabriel Serville interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'épidémie du virus zika aux Antilles et en Guyane.

Texte de la réponse

ÉPIDÉMIE DU VIRUS ZIKA AUX ANTILLES ET EN GUYANE

M. le président. La parole est à Mme Véronique Massonneau, pour exposer la question n° 1294 de M. Gabriel Serville, relative à l'épidémie du virus Zika aux Antilles et en Guyane.

Mme Véronique Massonneau. Madame la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, c'est une question que je pose au nom de mon collègue Gabriel Serville, député de Guyane, qui ne pouvait être présent aujourd'hui. Elle s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

La Guyane traverse actuellement, aux côtés de la Martinique, un épisode épidémique de Zika particulièrement virulent, qui mobilise l'ensemble des acteurs de santé publique dans un effort de coopération et de mutualisation des moyens humains et matériels sans précédent.

Or le centre hospitalier de Cayenne est parallèlement secoué par un large mouvement de contestation des cadres de santé, des médecins et instances représentatives du personnel à l'encontre de leur direction, qui fait craindre que l'hôpital ne soit pas capable d'assumer les responsabilités qui lui incombent dans la lutte contre l'épidémie de Zika.

Dès le 13 janvier, Gabriel Serville vous alertait à l'occasion de la séance de questions au gouvernement du climat social extrêmement dégradé observé au CHAR sur fond d'impasse budgétaire. Ensuite, par courrier du 3 février dernier, il vous faisait part de ses plus vives inquiétudes après le rejet à l'unanimité du plan de performance de l'hôpital, qui semblait dès lors rendre inévitable un changement de direction à la tête de l'établissement.

Aujourd'hui, force est de constater que le point de non-retour est atteint puisque les syndicats des médecins, la CFDT-CDTG et la CGT FO-CHAR viennent de voter une motion à l'encontre du directeur, alors même que le CHAR est appelé à se muer prochainement en hôpital universitaire.

Aussi, je vous demande de bien vouloir nous informer des mesures que vous envisagez afin que le centre hospitalier de Cayenne puisse retrouver un climat social apaisé et, ainsi, de nouveau assurer un service public de santé de qualité.

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte

contre l'exclusion.

Mme Ségolène Neuville, *secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion*. Madame la députée, l'épidémie de Zika qui a débuté à la fin de décembre est aujourd'hui installée en Martinique et en Guyane, avec plus de 5 000 cas évocateurs recensés. Quelques cas ont également été détectés en Guadeloupe et à Saint-Martin. Dans les départements français d'Amérique, trente-trois femmes enceintes ont été détectées positives et font l'objet d'un suivi renforcé.

Dès l'apparition du premier cas en France au mois de décembre, la ministre de la santé, Marisol Touraine, a pris toutes les mesures nécessaires pour protéger et informer nos compatriotes qui vivent dans les zones touchées. Avec les agences régionales de santé et les professionnels de santé, elle a mis en place un suivi et renforcé la prise en charge des femmes enceintes.

Le centre hospitalier de Cayenne joue un rôle déterminant pour apporter aux Guyanaises une prise en charge adaptée. L'établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires, l'EPRUS, a mené une mission d'évaluation de la capacité du système de santé à faire face à cette épidémie. Les moyens nécessaires au centre hospitalier de Cayenne ont été identifiés et des renforts ont été apportés. Deux respirateurs supplémentaires ont été livrés, dix-sept réservistes sont mobilisés en renfort : treize professionnels de santé basés au CHU de la Martinique pourront intervenir dans tous les départements français d'Amérique, deux techniciens de laboratoire sont en Guadeloupe et en Guyane et deux ingénieurs spécialistes en lutte antivectorielle sont basés en Guadeloupe.

Le centre hospitalier connaît par ailleurs de grandes difficultés financières. C'est la raison pour laquelle il fait l'objet d'un fort soutien financier de la part de l'État en 2015, avec près de 9 millions d'euros d'aides exceptionnelles. De plus, l'État accompagnera le projet de reconstruction du centre hospitalier de Cayenne.

Marisol Touraine sait que cet établissement est engagé dans un travail important pour définir un projet de retour à l'équilibre permettant, d'une part, de retrouver une capacité à investir et, d'autre part, de renforcer leurs activités médicales.

Marisol Touraine se rendra en Guyane à la fin de la semaine prochaine. Elle aura l'occasion de prendre la mesure des difficultés évoquées pour l'élaboration de ce plan et de rappeler la nécessité que les mesures proposées fassent l'objet d'un dialogue social nourri, tant avec la communauté médicale qu'avec l'ensemble des personnels hospitaliers et leurs représentants.

M. le président. La parole est à Mme Véronique Massonneau.

Mme Véronique Massonneau. Je vous remercie, madame la secrétaire d'État, de cette réponse étayée, que je transmettrai évidemment à M. Serville.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1294

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2016](#)

Réponse publiée au JO le : [19 février 2016](#), page 1428

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 février 2016](#)